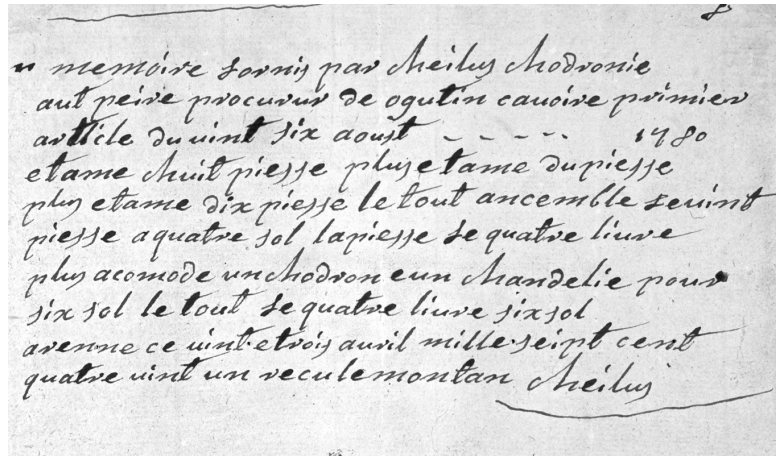


Des nouvelles de *antoine cheilus*

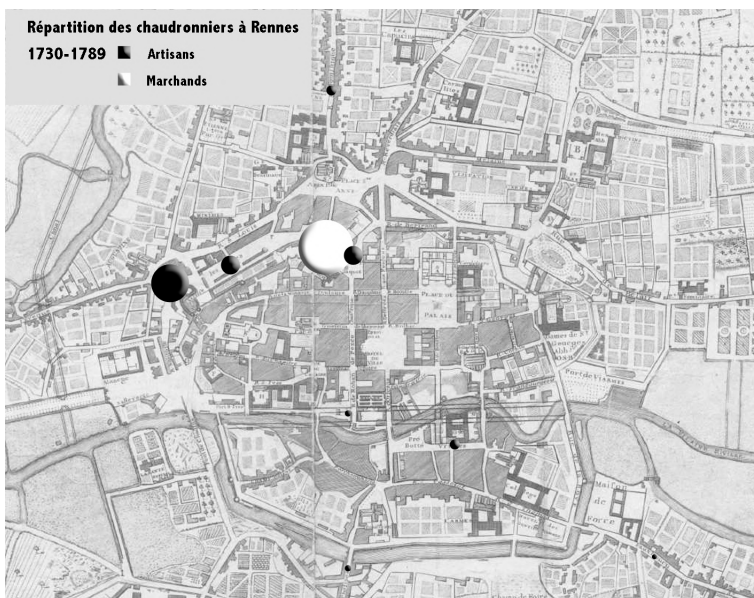
En février 2008, l'Echo des Colonnes n° 29 relatait la découverte dans un des ouvrages de la bibliothèque ancienne, d'une facture de chaudronnier datée de 1781, signée Cheilus et adressée à l'économe des Augustins de Rennes. L'article faisait état des premières recherches pour identifier et localiser ce chaudronnier.

La place nous a manqué depuis pour tenir nos lecteurs au courant des progrès de l'enquête et de ses résultats. Ceux-ci ont été publiés en 2010¹ sous le titre : *La France mobile : chaudronniers auvergnats à Rennes au XVIII^e siècle*.



« mémoire fourni par Cheilus Chodronie
aut peire procureur de ogutin cauoire primier
artile du vint six doust 1780
etame huit piessie plus etame du piessie
plus etame dix piessie le tout anse mble seruint
piessie a quatre sol la piessie de quatre livre
plus acomode un chodron eun mandelie pour
six sol le tout de quatre livre six sol
arenne ce vint etrois auil mille sept cent
quatre vint un recule montan Cheilus

Chaudronniers au pluriel ; nous avons en effet découvert que « notre » chaudronnier, prénommé Antoine et présent aux Portes Mordelaises, de 1755 jusqu'à son décès le 18 prairial an VII (6 juin 1799), était l'un des pionniers de l'immigration à Rennes d'une petite colonie de chaudronniers venus d'Auvergne.



Au XVIII^e siècle, le quartier des chaudronniers se situe au nord-ouest de la Ville, aux entrées fréquentées du Carrefour Jouaust, des Portes Mordelaises, de la Porte Saint Michel et de la place du Champ-Jacquet en passant par la Rue Neuve des Lices. Si l'on ajoute les chaudronniers de quartiers, l'effectif de la profession oscille autour d'une quinzaine d'artisans qui sont réparateurs plutôt que fabricants.

Des noms de chaudronniers auvergnats sont repérables dans les rôles de capitation de Rennes dès le début du XVIII^e siècle mais la particularité du groupe, dont Antoine Cheilus par sa personnalité et sa longévité, se révèle être une des « figures », c'est son homogénéité d'origine et sa volonté d'intégration.

L'origine commune, c'est la vallée de la Jordanne, rivière qui prend sa source au Puy Mary, coule à Aurillac —haut lieu de dinanderie— avant de se jeter dans la Cère voisine.

Le village de Saint-Simon (alors Saint-Sigismond) est le berceau d'origine des *Danrigal* qu'on voit se succéder au Champ-Jacquet (notons qu'à l'époque se trouvaient à Saint-Simon une fonderie et des martinets traitant le cuivre).

Les autres chaudronniers, Antoine *Cheilus*, les frères Jean et Jérôme (Géraud) *Malati*, Jean *Fabre* et vraisemblablement Antoine *Boudou*, sont quant à eux, originaires d'un même village de la haute vallée : Saint-Julien, succursale de la paroisse de Saint-Cirgues de Jordanne. Au fur et à mesure de leur arrivée à Rennes, ces migrants s'installent à proximité les uns des autres dans la paroisse de Saint-Etienne.

Nos chaudronniers sont initialement des itinérants ; en compagnie d'un associé on les voit qui « *courent la province et vont dans les rues des villes, achetant et revendant beaucoup de vieux cuivre, en employant peu de neuf* » comme le décrit très bien l'article *Chaudronnerie* de l'Encyclopédie qui ne comprend toutefois pas à quel point le rôle de récupération de ces « *chaudronniers au sifflet* » est essentiel dans un royaume où l'on ne produit — au dire de Buffon — que 20% du cuivre que l'on consomme !

Longtemps on les a vus partir pour des campagnes de 6, 9 ou 18 mois, parfois davantage, ne revenant au pays que pour prêter main-forte aux travaux agricoles de l'été... Mais ils sont désormais trop nombreux. Il n'y a plus de place pour eux dans la vallée.

¹ A. Thépot, Bulletin de la Société Archéologique et Historique d'Ille et Vilaine, 2010, tome 114, p 109-148.

Les chaudronniers auvergnats repérés à Rennes sont à l'avant-garde d'un mouvement qui va conduire nombre de leurs semblables à se fixer en milieu urbain à la fin du XVIII^e siècle.

L'étude de leur biographie permet de suivre le processus de leur intégration dans la société rennaise. Deux voies sont utilisées : le mariage avec une autochtone ou l'acquisition d'un bien foncier.

Jean Danrigal est le premier à acquérir conjointement avec son compère Jean Despagne une des toutes petites maisons qui subsistent encore en haut de la place du Champ-Jacquet (*ci-contre : la maison aux deux boutiques.*)

Une maison qu'il connaissait bien pour y avoir exercé son métier de 1751 à 1754 date à laquelle son filleul et neveu Jean Grasset lui succède. Cette maison reste par la suite dans la famille. Antoine Danrigal, chaudronnier, viendra d'Auvergne en Bretagne régler l'héritage fraternel. A 50 ans, il fait souche à Rennes en se mariant en 1810 à une jeune fille de Saint-Erblon, de 25 ans sa cadette. Ils sont à l'origine d'une lignée de chaudronniers et quincailliers.

L'autre voie d'intégration est en effet le mariage. L'âge au mariage des jeunes de Saint-Julien est significatif de leur détermination. Ils se marient dans leur trentième année ; 30 ans étant l'âge de la majorité matrimoniale pour les garçons, l'âge où l'on peut se passer de l'autorisation des parents pour convoler. Or se marier à Rennes c'était, en rompant avec la tradition qui exigeait qu'on prît épouse au pays, chercher à s'intégrer — fût-ce à la marge — dans les réseaux familiaux de la cité d'adoption.

Comme on pouvait s'y attendre la situation des épouses se révèle assez hétérogène mais la « greffe » semble avoir pris pour chacun de nos migrants. La fortune n'est pas au rendez-vous mais la plupart arrivent à acquitter une capitation égale ou supérieure à 2 livres ce qui indique qu'ils ne sont pas considérés comme « pauvres ».

Dans le lot Antoine Cheilus fait néanmoins figure d'exception puisqu'il paie aux alentours de 10 livres avec une pointe à 12 livres en 1778 seule année où il est qualifié de *Sieur* ce qui induit une relative aisance. Était-il propriétaire de son domicile aux Portes Mordelaises au moment de sa mort en 1799 à l'âge de 72 ans ? le décès en 1815, toujours aux Portes Mordelaises, de Perrine Sauvage sa seconde épouse, incite à le penser.

Remercions pour terminer les personnes qui, depuis 1781, ont vu le *mémoire* du *chodronié* et l'ont soigneusement laissé là où un procureur des Augustins de Rennes l'avait glissé en guise de marque page. Sans elles cette étude n'aurait pas vu le jour.



A. Thépot



Après avoir habité sur le « boulevard » des Portes Mordelaises de 1755 à 1781, Antoine Cheilus a habité, intra-muros, jusqu'en 1799, la première maison avant le rempart. Probablement la maison où de trouve la crêperie.